

Règlement financier

ANNÉE 2016-2017

Tarifs applicables	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS
FRAIS D'INSCRIPTION	52 euros	104 euros	156 euros
FRAIS DE REINSCRIPTION	45 euros	75 euros	80 euros
CONTRIBUTION DES FAMILLES MENSUELLE	38 euros	71 euros	104 euros

La contribution des familles s'élève à 380 € par élève et par an

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et les équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement et à l'organisation de l'enseignement catholique diocésain et national.

Les Frais de dossier / Frais d'inscription ou de réinscription

Les frais de dossier sont à régler au moment de l'inscription. Celle-ci ne devient définitive qu'après leur règlement. Ces frais correspondent aux frais administratifs générés par l'inscription ; ils ne sont donc pas remboursés si la famille se désiste avant la rentrée scolaire.

La cotisation APEL s'élève à 18 €.

L'association de parents d'élèves (APEL) représente les parents auprès de la Direction de l'établissement, de l'organisation de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement. L'adhésion à cette association est volontaire et la cotisation est appelée sur le relevé de contribution des familles du 1^{er} trimestre scolaire.

Les frais annexes s'élèvent à 40 €.

Ces frais sont portés sur la première facture et comprennent :

Les cotisations diverses afférentes aux structures de l'Enseignement Catholique. **Les frais divers** (Assurance Mutuelle St Christophe ; Fournitures spécifiques ; sorties etc).

Les prestations scolaires facultatives

- La garderie du **matin** **1,75 €**
- La garderie du **soir** **3,25 €**
- La restauration scolaire **5,05 €** par repas

(Le nombre de repas et de garderie sera porté sur la facture mensuelle à la fin de chaque mois.)

Chers parents,

Une année se termine, fournie en souvenirs, expériences et nouveaux apprentissages ...

De nombreux projets sont en route, notamment un partenariat avec le skipper Kito de PAVANT et son bateau Made in Midi, en partance pour le Vendée Globe 2016.

Nous poursuivons la mise en place de notre projet d'école :

- ❑ Améliorer les enseignements pour optimiser, à l'écrit comme à l'oral, les apprentissages dans les domaines fondamentaux,
- ❑ Prendre en compte la diversité des élèves,
- ❑ Mieux communiquer et mieux coopérer,
- ❑ Favoriser le goût de l'effort et la persévérance.

Le service restauration est organisé ainsi :

- ☞ **Tous les jeudis**, les repas de la semaine suivante seront commandés.
- ☞ **Tous les mois**, vous devrez remplir une feuille mensuelle cantine si vous ne rentrez pas dans la catégorie « *mange tous les jours* » ou « *ne mange jamais à la cantine* ».
- ☞ Pour tout changement ou inscription à la cantine, veuillez contacter Mme Gaubiac au 0466840739 uniquement les jeudis ou par mail à l'adresse : direction@ecole-notre-dame.org
- ☞ Les repas commandés seront facturés sauf en cas de maladie de votre enfant (**certificat médical exigé**).

Je remercie l'ensemble de la communauté éducative de l'école Notre Dame, pour sa précieuse collaboration et son enthousiasme, tout au long de cette belle et riche année.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite à tous un très bel été et je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Cécile LOYNET
Chef d'établissement

La rentrée des classes est prévue de façon échelonnée :

Jeudi 1er septembre 2016 pour les classes de :

- 8 h 30 **CM1/CM2**
- 8 h 45 **CE2**
- 9 h 00 **CP/CE1**
- 9 h 15 **MS/GS**
- 9 h 30 **PS/MS**

Les horaires pour l'année scolaire 2016/2017 :

Permettront la mise en place de temps de soutien et d'accompagnement éducatif le matin avant la classe, ou à midi, ou le soir.
Les enseignantes vous tiendront informés individuellement.

Ouverture du portail :

- 8 h 15 le matin
- 13 h 15 l'après-midi

Horaires des cours :

- ☞ Matin : 8 h 30 – 11 h 45
- ☞ Après-midi : 13 h 30 – 16 h 30

*Fermeture de l'établissement à **18 h 30 précises**.*

- Garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 15
- Garderie du soir de 16 h 45 à 18 h 30
- Etude de 16h45 à 17h30 (enfants de la garderie seulement)

Pour des raisons de sécurité (Plan Vigipirate), nous remercions les parents d'attendre leur enfant devant le portail et de **ne pas se garer sur la place.**

Organisation pédagogique de l'équipe enseignante :

- TPS/PS/MS :** Madame LOYNET Cécile
- MS/GS :** Madame HENNEQUIN Aurore
- CP/CE1 :** Madame GRAS Céline
- CE2:** Madame BROS Evelyne
- CM1/CM2 :** Madame LE DOUCEN Rozenn

Fête de fin d'année : Vendredi 30 juin 2017

Kermesse des enfants : lundi 03 juillet 2017

Calendrier scolaire	ZONE C
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 1er septembre 2016
Vacance de Toussaint	Fin des cours : Mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : Jeudi 3 novembre 2016
Vacance de Noël	Fin des cours : Vendredi 16 décembre 2016 Reprise des cours : Mardi 3 janvier 2017
Vacance d'Hiver	Fin des cours : Vendredi 3 février 2017 Reprise des cours : Lundi 20 février 2017
Vacance de Pâques	Fin des cours : Vendredi 31 mars 2017 Reprise des cours : Mardi 18 avril 2017 Du jeudi 25 mai au lundi 29 au matin
Pont de l'Ascension	
Début des vacances d'été	Vendredi 7 juillet au soir